



**Journal des anthropologues**  
Association française des anthropologues

**122-123 | 2010**  
**Handicaps**

---

## Présentation

Suzanne Chazan-Gillig et Olivier R. Grim

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/jda/3648>

DOI : [10.4000/jda.3648](https://doi.org/10.4000/jda.3648)

ISSN : 2114-2203

### Éditeur

Association française des anthropologues

### Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2010

Pagination : 9-13

ISSN : 1156-0428

### Référence électronique

Suzanne Chazan-Gillig et Olivier R. Grim, « Présentation », *Journal des anthropologues* [En ligne], 122-123 | 2010, mis en ligne le 01 décembre 2012, consulté le 24 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/jda/3648> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/jda.3648>

---

## PRÉSENTATION

Suzanne CHAZAN-GILLIG\* – Olivier R. GRIM\*\*

Derrière l'apparente diversité des points de vue exposés par les auteurs qui composent ce numéro, une même sensibilité se dégage à la lecture des articles qui considèrent tous la situation de handicap comme étant celle de la condition humaine dans ce qu'elle a de plus difficile. Ce niveau de généralité ne signifie nullement que la stigmatisation, au sens où l'école de Chicago l'entend, serait l'indicateur principal permettant d'identifier le statut spécifique des personnes en situation de handicap. Il ne donne pas non plus le sens que celui-ci prend par rapport à d'autres populations marginalisées. Robert F. Murphy, anthropologue en situation de handicap physique, distingue clairement le délinquant qui choisit son destin du tétraplégique qui le subit et/ou cherche à dépasser sa situation. Il précise que l'on ne peut pas mettre dans le même chapeau des existences oblitérées par un choix, une hérédité ou l'adversité. Pour cet auteur, concevoir le handicap physique comme une sous-catégorie de la déviance aboutit à une confusion des problèmes et conduit la sociologie à une impasse. Cette différence est le signe même du caractère unique de la situation de l'infirmes rendant difficile à identifier les niveaux de généralités convenant aux diverses formes de handicap. La diversité des problématiques et des

---

\* Retraitée active de l'IRD.  
Courriel : [suzanne.chazan@orange.fr](mailto:suzanne.chazan@orange.fr)  
\*\* Anthropologue.  
Courriel : [ogrim@sfr.fr](mailto:ogrim@sfr.fr)

outils d'analyse utilisés pour les résoudre nécessite d'avoir recours aux savoirs des disciplines des différentes sciences humaines et sociales : la médecine, les disciplines de rééducation et la psychologie forment l'ossature première des recherches dans ce domaine, à laquelle il est indispensable d'adjoindre la psychanalyse, la philosophie, l'anthropologie, la sociologie des institutions, la science politique, l'histoire, etc. Sans résumer ou recenser la totalité des articles référencés dans ce numéro, nous présenterons celles, parmi les contributions énumérées plus haut, qui mettent en avant une posture de recherche spécifique liée aux regards croisés le plus souvent sur les disciplines majeures que sont l'anthropologie, la philosophie et la littérature, qui ont cherché à faire sens par rapport au statut réel ou supposé de la situation de handicap, et enfin les approches institutionnelles qui posent la question du politique dans les diverses instances étudiées.

Bien que l'anthropologie ne fasse pas partie des disciplines majeures qui, les premières, ont contribué à orienter les débats théoriques qui se sont engagés sur la notion et la situation de handicap, nous la posons en ouverture du sujet du point de vue de la production particulière du savoir essentiellement qualitatif en anthropologie, fondé sur des situations et des observations concrètes qui font émerger le sens du handicap autour des questions d'identité et d'altérité simultanément et intrinsèquement liées. Ainsi Charles Gardou considère la situation de handicap comme un objet de recherche anthropologique en soi, en ce qu'elle est le signifiant du lien social, un révélateur – on pourrait aussi parler d'analyseur – dans l'étude des pratiques des acteurs et dans le jeu des institutions concernées. Cette anthropologie du très proche définit une posture qui a pour but de chercher à dépasser l'inconfort de la relation à l'autre blessé par l'expérience personnelle génératrice d'interaction sociale et productrice d'une connaissance du dedans. En réunissant des données d'une profondeur inégalée, l'auteur étudie les constituants du lien et du tissu social d'une société donnée à un moment donné de son histoire. L'article qui suit se présente comme une sorte de continuation du raisonnement anthropologique de Charles Gardou par le caractère tout aussi fondateur d'une théorie

de l'édification du lien social qui opère une critique radicale des notions d'usager et de service, lesquelles connotent les rapports marchands dans la société qui les produit. Olivier Grim, auteur de ce texte, démontre que la transposition des termes d'usager et de service dans le domaine social est un cadeau empoisonné, un cheval de Troie qu'il identifie à la démarche qualité qui accompagne généralement l'usage de ces termes. L'auteur parle de dérive néolibérale qui transforme le patient en usager, le soin en service et réduit les soignants à des prestataires. Il oppose alors deux modèles sociétaux à l'œuvre dans notre société : un modèle spencérien fondé sur le conflit permanent et la concurrence, et un modèle darwinien basé sur le conflit relatif et la solidarité. Sa conclusion consiste à dire que dans une France qui souhaiterait une société solidaire émancipée de la charité, la santé ne doit pas être un commerce ni l'individu une marchandise. Charles Darwin a été présenté dans l'histoire de la pensée par certains enseignants des universités comme un naturaliste organiciste alors que la lecture critique ici proposée montre à quel point ses thèses sont éloignées de celles que l'histoire et ses détracteurs lui ont fait endosser. Certains historiens des disciplines des sciences sociales devraient-ils revoir leurs classes en relisant les textes laissés par Charles Darwin qui sont en la matière sans ambiguïté ?

À ces conceptions anthropologiques du handicap succèdent des interrogations savantes exploitant le domaine des traditions mythiques de l'infirmité, qui reste un terrain peu exploité et pourtant riche de nouveaux questionnements sur la situation de handicap en ce qu'elles légitiment autrement la théorie explicative de la liminalité du handicap développée par Robert F. Murphy. C'est au titre du fabuleux intérêt des mythes qu'Henri-Jacques Stiker nous propose une interprétation particulière du récit mythique du passage de Yabboq. Comme tout mythe, il s'agit là d'un langage particulier sur la condition humaine. Décrypter ce langage quand il s'applique à l'infirmité de Jacob, avec des hypothèses et des méthodes purement ethnologiques comme l'a fait préalablement René Girard, permet à Henri-Jacques Stiker de mettre en mots, en récit, un certain nombre de problèmes, de questions, d'énigmes, de mystères

concernant les hommes dans leur situation naturelle ou sociale. Moins sujet d'histoire, le mythe de Yabboq qui appartient à la tradition juive met en scène Jacob, boiteux, dans la position paradoxale de représenter à la fois le chef et la communauté toute entière. Ce serait une sorte d'antihéros du point de vue de l'anthropologie. Ainsi Henri-Jacques Stiker regarde les pratiques sociales et les représentations contenues dans cette tradition, il exploite ce qu'il désigne comme étant des données en friche : il y voit la dimension fondatrice donnée quand on s'attache à la cohérence du mythe. Pour l'auteur, le mythe de Yabboq serait l'équivalent d'un rite de passage, ce qu'il nomme lui-même la liminalité concernant le statut le plus élevé marqué par l'infirmité. La fonction symbolique liminaire de l'infirmes dit en situation de handicap aujourd'hui, serait celle d'une égale position paradoxale de Jacob dans la « geste » avec sa destinée qui se confond avec la généalogie de sa vie.

Le brillant exposé d'Alain Blanc est tout aussi original en ce qu'il ouvre un nouveau champ d'explication de la situation de handicap. Il reprend les thèses de l'histoire, les conceptions de l'aura et la théorie de l'exposition liée au fétichisme de la marchandise de Marx qui constituent l'utopie benjaminienne, pour comprendre la place des handicapés dans la société contemporaine. Alain Blanc nous conduit pas à pas à la découverte des trois concepts utilisés par Benjamin pour repenser l'histoire : l'allégorie de nature littéraire, la fantasmagorie en prise avec les productions humaines et la dialectique, de manière à produire une vision surplombante de l'histoire. En revisitant les textes de Benjamin, l'auteur se pose la question de la réparation du corps déficient. Le progrès est donné à voir comme une illusion salvatrice où le corps est perçu et devient le lieu d'expérimentations multiples, le ravalant à une chose alors qu'on ne triomphe pas de la mort. Le mot est prononcé, ce qui sépare fondamentalement les personnes valides de celles qui sont en situation de handicap, ce serait l'expérience intime qu'ils ont de la mort qu'ils portent en eux. La lecture attentive des trois parties développées : l'exposition, la réparation comme une fantasmagorie contemporaine et la relation symbolique à la mort qui

sépare le monde du handicap de celui des valides, suscite de nouveaux questionnements qui ouvrent sur des problématiques nouvelles.

La situation de handicap reste aujourd'hui une cause d'exclusion, en termes d'éducation et de culture, d'accès aux infrastructures, d'intégration professionnelle et de manière générale d'acceptation sociale. L'objectif pour les personnes en situation de handicap demeure le même : participer pleinement à la vie de la cité. À ce titre, la loi de février 2005 a cherché à répondre à cette demande sociale forte. Elle constitue un progrès par rapport à la législation précédente. Si la dernière mouture de la loi favorise « l'autonomie des personnes handicapées à travers des projets de vie individuels », Alexandra Grévin nous montre combien elle s'avère tout à fait insuffisante dans ses modalités d'application. En amont, Louis Moreau de Bellaing retrace les débats engagés en juin 2004 à l'Assemblée nationale en prévision du vote de cette loi. Il met en évidence les deux conceptions du handicap qui se sont manifestées entre la droite et la gauche durant ces débats. Que l'on parte d'un point de vue juridique avec ces deux auteurs ou épistémologique avec les contributions présentées plus haut ; que l'on traite la situation de handicap sous l'angle politique et historique comme Ève Gardien et Roger Salbreux ; qu'il s'agisse de traiter un sujet particulier illustrant les pratiques et représentations du handicap en France ou ailleurs – Pauline Endress présente une compétition sportive singulière au Burkina Faso, Delphine Dori parle de l'artiste en situation de handicap mental en Belgique, Frédéric Reichhart d'une étude de cas d'adolescente trisomique seule parmi les autres, Christelle Routelous de stigmatisation liée aux mutilations faciales ; l'ensemble de ces contributions illustre à quel point la notion de handicap est encore aujourd'hui un concept en devenir et combien dans cette perspective l'anthropologie se doit de participer au débat et à ses applications.

\* \* \*